



La Rance

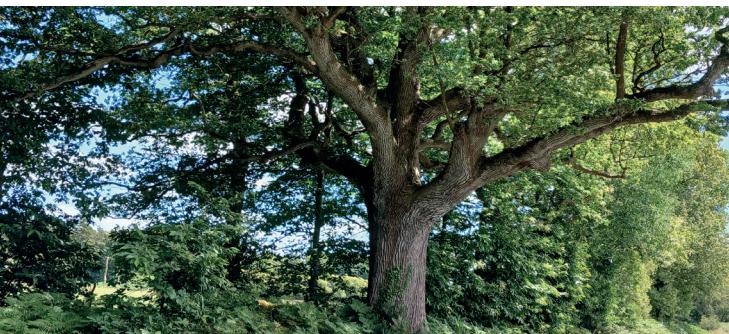
La Rance prend sa source dans les landes du Mené, et se jette après un parcours d'environ 100 km, dans la Manche entre Dinard et St Malo. Elle traverse Plumaugat d'ouest en est, en dessinant de nombreux méandres sur 8 km. On pouvait trouver à plusieurs endroits sur sa rive (la Chèze, la Pierre, le Temple,...) des moulins, témoignant d'une époque où la force de l'eau était utilisée pour la production de farine notamment. Ces moulins sont aujourd'hui principalement des habitations privées.



La chapelle de Bénin

Photo : © Mairie de Plumaugat

Construite en 1609 par la volonté des habitants du hameau, la chapelle de Bénin est dédiée à St Yves, dont le pardon est célébré en mai. Faite en pisé, elle fut restaurée à maintes reprises. Sur le placître qui servit de cimetière, se dresse une croix du XV^e ou XVI^e siècle, au fût octogonal se terminant par l'image du Christ. La pierre subit les affres du temps puisqu'un bras est confiné dans un cercle d'acier, et que les armoiries figurant sur le socle sont effacées. A l'intérieur, l'autel possède un très beau retable du XVII^e siècle qui proviendrait de l'ancienne église paroissiale. On y trouve deux niches contenant les statues de bois de St Yves et de St Jean-Baptiste. Le fronton abrite la Vierge à l'enfant, encadrée de deux petits anges.



Le Chêne de la Motte

Photo : © Mairie de Plumaugat

Sur votre chemin, au lieu dit le Chêne de la Motte, près de la RD 19, vous pourrez observer un chêne pédonculé de 3,80 m de circonférence, doté d'une impressionnante couronne. Référencé comme arbre remarquable, il daterait de la période révolutionnaire. Ce chêne marque la limite de partage des eaux entre la Manche et l'Atlantique.



PLUMAUGAT



Rando-fiche - version 1.0 émise en juillet 2024

Tout droit réservé, reproduction interdite sans autorisation.

Création fiche/suivi projet/descriptif/cartographie :

CDSI FFRandonnée Comité 22

Articles : Association du Patrimoine Plumaugat

Mise en page : : © APM / L'Explograf – 02 96 79 05 02

Entretien sentier et balisage :

Association du Patrimoine Plumaugat

* Assez Facile



02 96 76 25 65
cotes-darmor.ffrandonnee.fr



www.dinan-agglomeration.fr



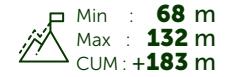
Mairie de Plumaugat
02 96 83 12 31
www.plumaugat.fr



0 810 810 222
cotesdarmor.fr



16 km

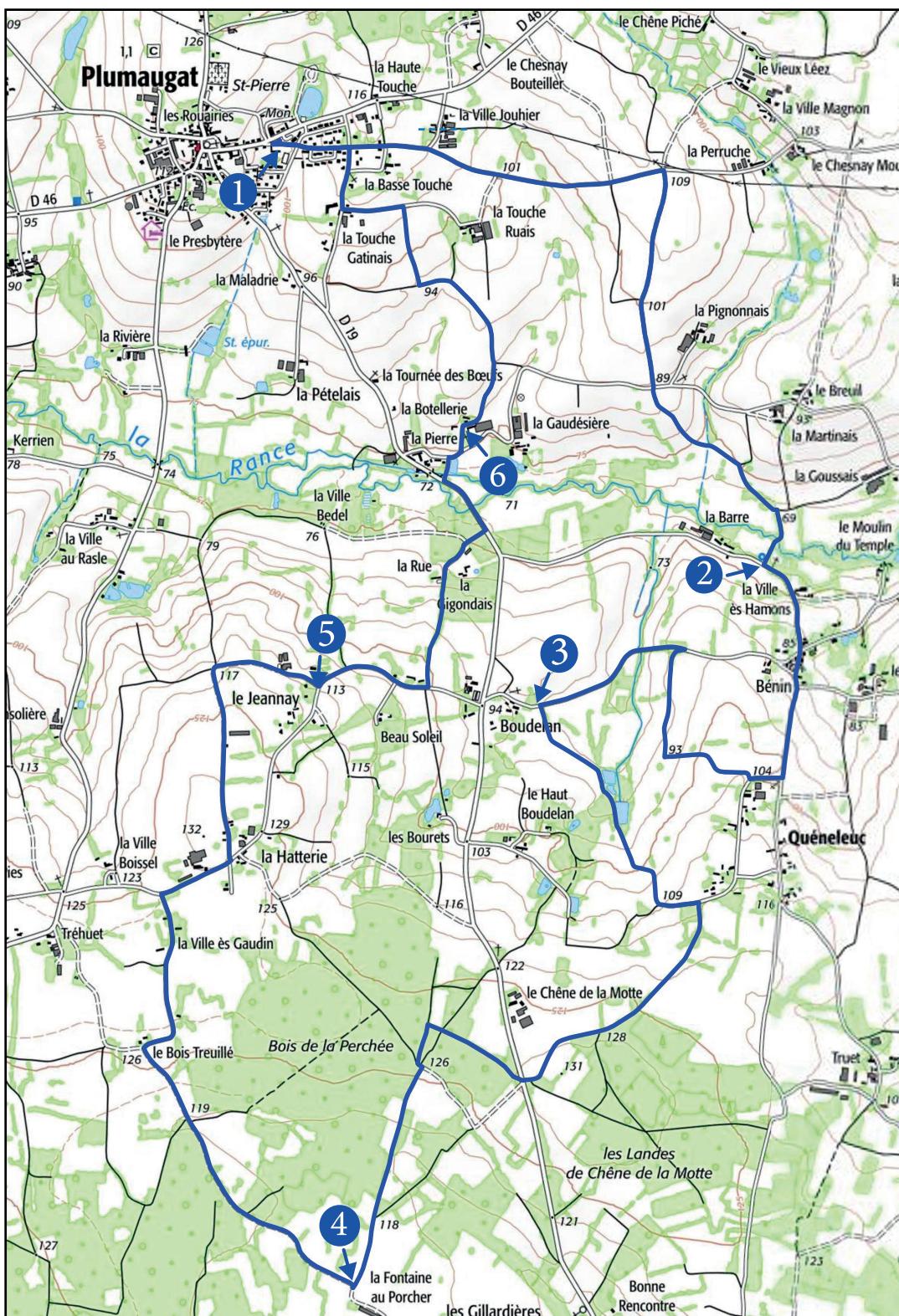


Min : 68 m
Max : 132 m
CUM : +183 m



4,7 km

soit 29 %



Scannez et suivez la trace !



Circuit de LA RANCE

GPS : 48.25640 ; -2.3385

P Salle des fêtes

Balisage : Jaune sur fond vert

Bourg de Plumaugat :

Gîte « le Manoir de la Rivière » (15 pl, Rando Accueil)
Gîte « les Hirondelles »(27 pl), se renseigner à la mairie

- 1 De l'arrêt de bus, descendre vers le lotissement des Touches puis rentrer dans celui des Lauriers. Continuer tout droit sur 1,2 km. Au carrefour, prendre à droite le chemin agricole pendant 820 m, traverser la route et suivre en face le chemin herbeux. Poursuivre sur 700 m et au croisement, aller à droite le long de la haie. Franchir La Rance et rester sur le sentier jusqu'à la route.
- 2 Remonter la route par la gauche en direction du lieu-dit « Bénin ». Observer la chapelle Bénin. Possibilité de voir la fontaine St-Yves. Continuer sur la route pendant 400 m et l'intersection, suivre à droite et au premier virage, tourner à droite le chemin d'exploitation durant 800 m. Prendre la route sur 620 m
- 3 Avant « Boudelan », aller à gauche sur le sentier agricole et poursuivre sur 930 m. Au carrefour, continuer à gauche puis reprendre à droite le chemin d'exploitation jusqu'à la D 19. Traverser la départementale (▲) et entrer dans le Bois de la Perchée. À la seconde intersection, tourner à gauche et à la sortie du bois, aller gauche et tout de suite à droite pour rejoindre le sentier herbeux durant 860 m.
- 4 Au croisement, tourner à droite et continuer sur le chemin agricole sur 1,25 km. À la maison, prendre la route à droite et passer « La Ville ès Gaudin ». Poursuivre par la route à droite et longer la ferme « La Hatterie ». À la fourche, suivre à gauche la route puis le chemin agricole. Au carrefour, aller à droite et dépasser la ferme « Le Jeannay ».
- 5 Reprendre la route à gauche sur 450 m puis, tourner à gauche dans le sentier herbeux et s'enfoncer dans le splendide chemin creux. Passer les lieux-dits « La rue » et « La Gigondais ». Longer la D 19 par la bande herbeuse, franchir le pont, faire 150 m et tourner à droite et traverser la passerelle en caillebotis béton. Continuer sur le sentier herbeux, prendre à droite la route et tout de suite à gauche vers « La Bottellerie ».
- 6 Aller à droite entre les deux bâtiments et poursuivre par le chemin herbeux sur 700 m. Tourner à droite sur le chemin herbeux, ensuite, prendre à gauche la route (Manoir de la Forme). Suivre à droite la rue de la Touche et à gauche la rue du lotissement des Touches jusqu'au parking de la salle des fêtes.

0 250 Mètres

GR®, GRP® et les signes de balisage correspondants (blanc/rouge et jaune/rouge) sont des marques déposées par la FFRandonnée

IGN © IGN 2020 - Autorisation n° 40-20-51
Copie et reproduction interdite